



Rendez vous pendant mon temp de travail

Par **cecilou49**, le **22/03/2013** à **19:05**

bonjour, rnje suis licenciment économiquement, j'ai pris une personne pour m'accompagner a mon rendez vous avec mes patrons et la personne souhaite me rencontrer une heure avant le rendez vous pour discuter je voudrais savoir si j'ai le droit vue que sa seras sur mon temp de travail car mon patron ne c'est pas si possible et va se renseigner

Par **moisse**, le **23/03/2013** à **18:18**

bonjourrnAu cours d'une procédure de licenciement économique, je ne vois pas comment un employeur pourrait interdire au salarié de s'absenter une heure justifiée par un rencontre avec son conseiller du salarié dans les instants précédents l'entretien.rnTout juste s'il pourra la retenir et donc s'abstenir de la payer.